

**DIU MALTRAITANCE DE L'ENFANT ;
DU DIAGNOSTIC AUX ASPECTS MEDICO LEGAUX
2020/2021**

RESPONSABLE(S) :

Pr Catherine ADAMSBAUM,
Hôpital Bicêtre – AP-HP

Pr Gisèle APTER
GH du Havre

Dr Maya PROISY
CHU de Rennes

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE :

Mme Pascale ZERBINI

Imagerie Pédiatrique

Hôpital Bicêtre

78, rue du Général Leclerc

94270 Le Kremlin Bicêtre

☎ : 01 45 21 74 01

✉ : pascale.zerbini@aphp.fr

**MODALITES DEPOT DE
CANDIDATURE :**

*Documents à envoyer au
secrétariat de l'enseignement :*

**CV actualisé + lettre de
motivation + copie du diplôme
permettant l'accès à la formation**

TARIFS 2020-2021 :

DROITS UNIVERSITAIRES 20/21

380€*

**tarif 2019-2020 susceptible d'être modifié*

+

FRAIS DE FORMATION

FORMATION
CONTINUE : 1000€

TARIF
INDIVIDUEL : 500€

PUBLICS CONCERNES :

Docteurs en médecine
Professionnels de la justice (Magistrats, Avocats, Officier de police...),
Personnel Paramédical (Infirmières, Manipulateurs, Psychologues...),
Travailleurs sociaux,
Directeurs d'Hôpitaux et Cadres administratifs,
Autres diplômés sur décision des Directeurs d'Enseignement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Reconnaitre précocement une situation de maltraitance envers un nourrisson, un enfant ou un adolescent, partage des connaissances entre les milieux professionnels concernés et amélioration du diagnostic et de la prévention.

DUREE ET DATES :

Début de la formation : Décembre 2020 Fin de la formation : juin 2022

Dates des sessions : 2 séminaires/an

Lieu des enseignements : Faculté de Médecine Paris Sud

Première année (2020-2021) :

- Module général **Lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 décembre 2020**
- Maltraitance du jeune enfant **Lundi 1^{er}, mardi 2 et mercredi 3 février 2021**

Deuxième année (2021-2022) – dates à confirmer

- Psychiatrie et psychopathologie - **Lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 décembre 2021**
- Maltraitance sexuelle - **Lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 mars 2022**
- Révision et examen **Lundi 30 mai 2022**

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME

Enseignement théorique : 100 heures

Validation :

- Examen partiel de chaque module
- Article ou présentation orale (congrès National ou International)
- Assiduité obligatoire
- Examen final portant sur l'ensemble des modules